

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 07/04/2009

Réception par le Prefet : 07/04/2009

Publication : 14/04/2009



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2009-5-6-7

Séance du vendredi 3 avril 2009

# Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations  
de la Commission Permanente

## Programme Départemental d'Aide à l'Electrification 2009

### Opérations "au coup par coup" - 2ème liste (C221-Chapitre 204)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la compétence de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n° CG-2008-5-6-7 du Conseil Général du 11 décembre 2008 relative au Budget Primitif 2009 - Equipements Ruraux (C02),
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

décide d'attribuer, dans le cadre du Programme d'Aide à l'Electrification 2009, opérations "au coup par coup" (2<sup>ème</sup> liste), les subventions suivantes :

- 8 622 € à l'EARL WILLIG Lucien à DESSENHEIM,
- 7 206 € à l'EARL GUTHMANN à DESSENHEIM,
- 1 026 € à l'EARL BOESCH Charles et Fille à HETTENSCHLAG,
- 6 883 € à l'EARL GUTHMANN WILLIG à DESSENHEIM,
- 4 657 € à l'EARL CENTRE HAUT RHIN, opération groupée à OBERHERGHEIM,
- 7 390 € à M KUENY Bruno à FESSENHEIM,
- 7 185 € à la SCEA LIER-ENGEL à NAMBSHEIM,

- 10 000 € à l'EARL DILLIG à MUNWILLER.

Ces subventions seront prélevées sur le chapitre 204 – nature 2042 – fonction 74.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the letters 'u' and 'n' written below the vertical line.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions